

Communiqué de presse – 7 mai 2024

Charte d'engagements des acteurs du tourisme pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

A moins de 3 mois de l'événement, la CAT et ADN Tourisme sonnent la mobilisation de tous les acteurs du tourisme pour réussir l'accueil et l'héritage des JOP 2024.

Dans le cadre du Comité interministériel du tourisme qui s'est tenu ce 7 mai 2024 sous la présidence du Premier ministre, Gabriel Attal, les deux organisations ont présenté la [Charte d'engagements](#) élaborée en concertation avec l'État en vue des JOP 2024.

Les 20 organisations professionnelles réunies au sein de la CAT, rassemblant toute la chaîne de valeur du tourisme, ainsi que les 1 200 acteurs territoriaux du tourisme regroupés au sein d'ADN Tourisme ont souhaité définir des **engagements en faveur de la qualité de l'accueil et du service, et d'un tourisme inclusif, durable et responsable**.

Ces engagements sont également pris à l'aune de l'**héritage des JOP 2024**, en capitalisant sur les avancées nombreuses permises ou révélées par les Jeux, notamment dans le domaine du **tourisme sportif**, qui doit être consacré comme un véritable levier de croissance de l'industrie touristique française, ou encore s'agissant de la **filière événementielle**, qui peut bénéficier des acquis des JOP 2024 dans l'amélioration de l'expérience client.

L'objectif de cette charte est de renforcer l'attractivité de l'industrie touristique, des métiers qui la composent, des territoires touristiques, mais également de positionner la France comme **destination touristique de premier plan en termes de qualité de service**.

Enfin, plus que jamais, l'accueil d'un événement aussi exceptionnel que les JOP 2024 doit permettre de construire un **sentiment de fierté chez nos concitoyens** en leur rappelant toute l'importance que revêt le tourisme dans notre économie et notre société.

Afin d'améliorer l'image de notre secteur et **consolider l'effet d'attractivité** engendré par les JOP 2024, le tourisme doit être réaffirmé comme **un des piliers prioritaires du développement économique de la France**.

Cette réaffirmation d'une politique publique forte en faveur du tourisme, dans le respect des territoires et populations locales, doit se traduire par **la poursuite des travaux du Comité de filière tourisme**, en particulier dans les domaines du tourisme durable, de la qualité et de l'accessibilité de l'offre, ainsi que de la simplification, pour lesquels les acteurs du tourisme ont été **force de propositions** ces derniers mois.

Parmi celles-ci figurent notamment les **53 propositions de mesures** visant à **oxygéner l'industrie touristique** et renforcer sa **compétitivité normative et fiscale** : le CIT fut d'ailleurs l'occasion de rappeler au Gouvernement la vive préoccupation du secteur du tourisme face aux conséquences négatives de l'interprétation faite par Google du **Digital Markets Act (DMA)** pour l'ensemble des acteurs de l'économie touristique réelle en France.

Jean-Virgile Crance, Président de la CAT : « *A travers la charte signée ce jour en présence du Premier ministre, nous mobilisons tous les acteurs de l'industrie aux côtés des territoires pour réussir l'accueil et l'héritage des JOP 2024 avec des engagements très concrets en faveur de la qualité d'accueil et du service et d'un tourisme inclusif, durable et responsable. Notre enjeu collectif : positionner la France comme destination touristique de premier plan en termes de qualité de service et de durabilité. Notre perspective : faire des Jeux une opportunité pour refonder notre stratégie, aboutir à moyen terme à la conclusion d'un contrat de filière comportant des engagements réciproques de l'industrie et de l'État et réaffirmer ainsi le tourisme comme un des piliers prioritaires de notre développement économique* ».

François de Canson, Président d'ADN Tourisme : « *La dynamique positive des JOP est une chance pour les territoires français, pleinement mobilisés pour accueillir le monde entier dans les meilleures conditions. Vitrine de notre diversité, de notre savoir-faire et de notre hospitalité, cet évènement exceptionnel est une opportunité pour les destinations touristiques d'accélérer leur engagement de long terme en faveur d'une offre plus dynamique, responsable et de qualité, aux côtés des entreprises du secteur qu'elles soutiennent au quotidien. J'ai donc souhaité que tous les offices de tourisme, comités départementaux et régionaux du tourisme s'engagent, à travers ADN Tourisme et aux côtés de la CAT, dans l'élaboration concertée avec l'État de cette charte concrète, à l'objectif ambitieux et simple : satisfaire chaque visiteur de nos destinations et lui donner le désir de revenir.* »

Consulter la Charte au lien suivant : « [Les acteurs du tourisme s'engagent pour réussir l'accueil et l'héritage des JOP 2024](#) ».

Qui sommes-nous ?

La Confédération des Acteurs du Tourisme (CAT) est l'unique organisation interprofessionnelle réunissant l'ensemble des acteurs de l'industrie touristique. Composée de 20 fédérations ou organisations professionnelles représentant près de 1 million de salariés et 70 000 entreprises, elle vise à rassembler et représenter de manière unifiée les professionnels de l'industrie du tourisme. Pour en savoir plus : www.acteursdutourisme.fr

ADN Tourisme, fédération des organismes institutionnels de tourisme, représente les 1 200 offices de tourisme, comités départementaux et régionaux du tourisme et apporte informations, formations, conseils à leurs 12 700 professionnels experts du tourisme, présents partout en France, métropolitaine et ultramarine. Pour en savoir plus : www.adn-tourisme.fr

Contact presse

ADN Tourisme : Benoît Artige – 01 44 11 10 35 benoit.artige@adn-tourisme.fr

CAT : Ophélie Rota – 06 82 82 95 82 – ophelie.rota@umih.fr